

## Fiche documentation Entreprise 50 : Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants



UNION EUROPÉENNE

### Sommaire

<b>1. OBJET DU DOCUMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>2. GLOSSAIRE .....</b>	<b>4</b>
2.1. Des programmes et des dossiers (marchés ou BC) .....	4
2.2. Les éléments financiers du marché (dossier de type marché) .....	5
2.3. Les éléments financiers du marché (dossier de type marché) et du bon de commande (dossier de type bon de commande).....	5
2.4. Les éléments de réalisation du titulaire (et des cotraitants) .....	6
2.5. Les éléments de réalisation du sous-traitant.....	6
<b>3. DETAIL DES ETAPES DANS LE CALCUL D'UNE DEMANDE DE PAIEMENT.8</b>	
<b>3.1. Récupération des éléments de contexte de cette demande de paiement .....</b>	<b>8</b>
3.1.1. Récupérer toutes les éléments statiques liés à l'échéancier de paiement du dossier 8	
3.1.2. Récupérer les éléments liés à ce dossier en particulier .....	8
3.1.3. Récupération des éléments financiers du dossier .....	8
<b>3.2. Vérifier qu'il n'y a pas d'autre demandes de paiements non traitée pour ce dossier et ce     contractant .....</b>	<b>9</b>
3.2.1. Cas de l'avance .....	9
3.2.2. Cas de l'acompte .....	9
3.2.3. Cas du solde .....	9
<b>3.3. Gestion des demandes sous-traitants.....</b>	<b>9</b>
<b>3.4. Calcul des montants à payer .....</b>	<b>10</b>
3.4.1. Réajustements de prix .....	10
3.4.2. Réalisations ou régularisation ou régularisation au solde .....	10
3.4.3. Paiements autres .....	10

3.5. Calcul du montant de la demande.....	10
3.5.1. Cas de l'avance .....	11
3.5.2. Cas de l'acompte .....	11
3.5.3. Cas du solde .....	11
3.6. Contrôle pour vérifier que cette demande doit bien être générée en fonction de son montant final .....	11
3.6.1. Cas de l'avance .....	11
3.6.2. Cas de l'acompte .....	12
3.6.3. Cas du solde .....	12
3.7. Finalisation de la préparation des éléments à afficher dans l'édition de la demande de paiement.....	12
3.7.1. Cas de l'avance .....	13
3.7.2. Cas de l'acompte .....	13
3.7.3. Cas du solde .....	13
<b>4. DES EXEMPLES .....</b>	<b>14</b>
4.1. Exemple A : simple .....	14
4.2. Exemple B : Marché et BC et sous-traitant .....	15
4.2.1. Exemple pour le dossier .....	15
4.2.2. Exemple pour le bon de commande .....	15
4.3. Exemple C : calcul d'avance à payer au début du bon de commande (titulaire et sous- traitant) .....	15
4.4. Exemple D : Le sous-traitant qui saisi des heures et fait une demande d'acompte 16	16
4.4.1. Le sous-traitant saisi ses heures et génère sa demande d'acompte .....	16
4.4.1.1. Le sous-traitant valide sa demande d'acompte pour la donner au titulaire.....	16
4.4.1.2. Le titulaire valide la demande d'acompte du sous-traitant pour la donner à la région 17	17
4.4.2. Le titulaire saisi plus tard des heures et fait une demande d'acompte .....	17
4.4.2.1. Le titulaire saisi ses heures (les heures des titulaires et des cotraitants mélangées) et génère sa demande d'acompte .....	17
4.4.2.2. Le titulaire valide sa demande d'acompte pour la donner au titulaire .....	17
<b>5. ANNEXE FOURRE-TOUT .....</b>	<b>18</b>
5.1. Les règles de gestion du moteur de calcul des paiements .....	18

## 1. Objet du document

EOS permet de suivre l'exécution d'un dossier, géré par le titulaire ou mandataire.

EOS permet aussi de suivre les réalisations et des factures des sous-traitants. Toutefois les factures des sous-traitants doivent être validées par le titulaire du dossier.

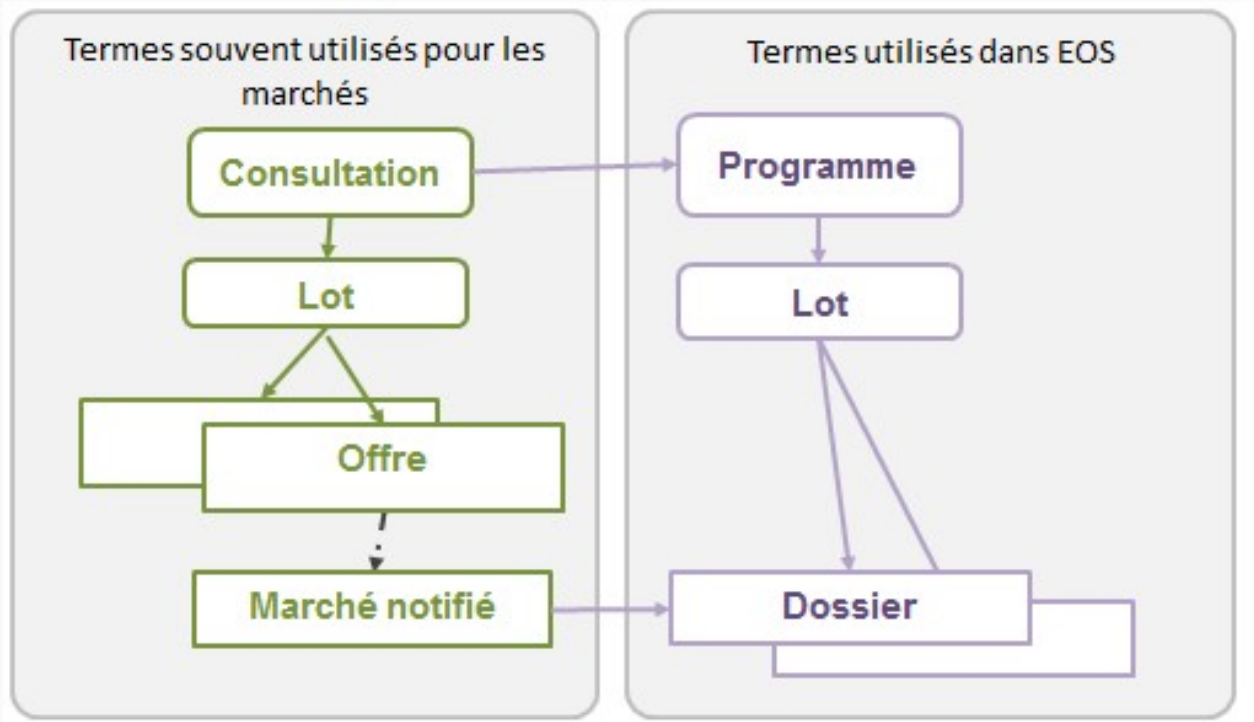
Au moment du solde, les sous-traitants devront générer leur solde et le valider avant que le titulaire du dossier ne puisse le faire.

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 3/18

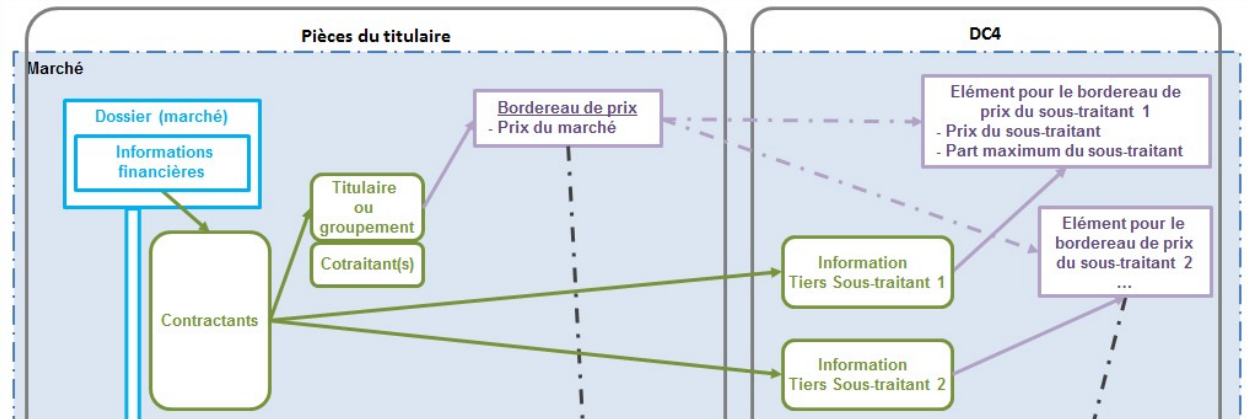
## 2. Glossaire

### 2.1. Des programmes et des dossiers (marchés ou BC)

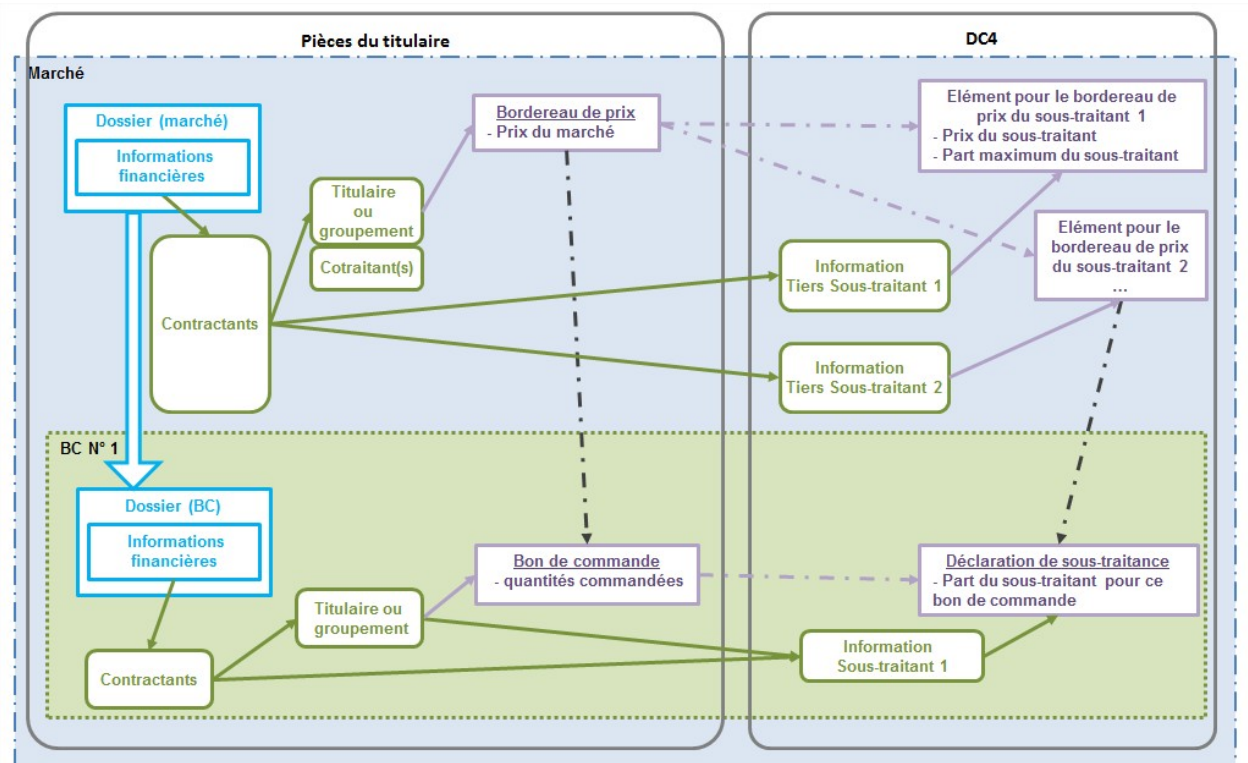
Ce schéma présente les termes utilisés dans EOS à droite, en concordance avec des termes utilisés dans d'autres contextes pour les mêmes éléments (à gauche)



## 2.2. Les éléments financiers du marché (dossier de type marché)

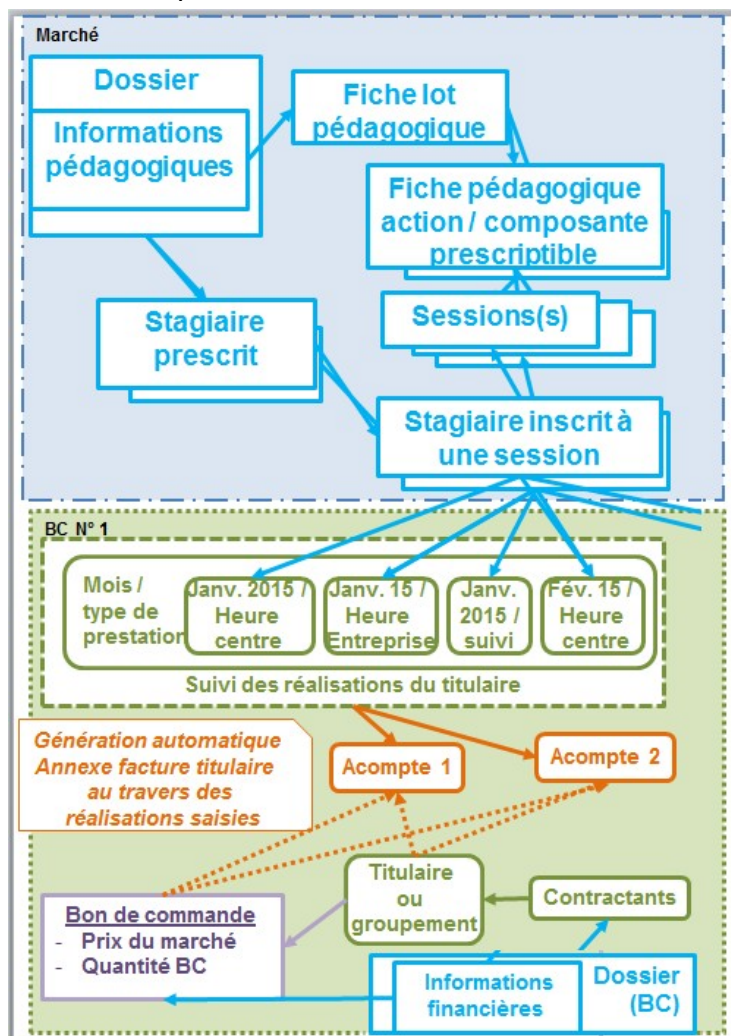


## 2.3. Les éléments financiers du marché (dossier de type marché) et du bon de commande (dossier de type bon de commande)



## 2.4. Les éléments de réalisation du titulaire (et des cotraitants)

- Le titulaire saisie les heures qu'il a réalisé (**mélangées aux heures des cotraitants**).
- Il n'est pas possible de distinguer les heures réalisées par le titulaire des heures réalisées par un cotraitant. Il s'agit dans ce cas de marché de type « groupement solidaire » et la collectivité n'a pas à différencier le travail de chaque cotraitant du travail effectué par le mandataire.

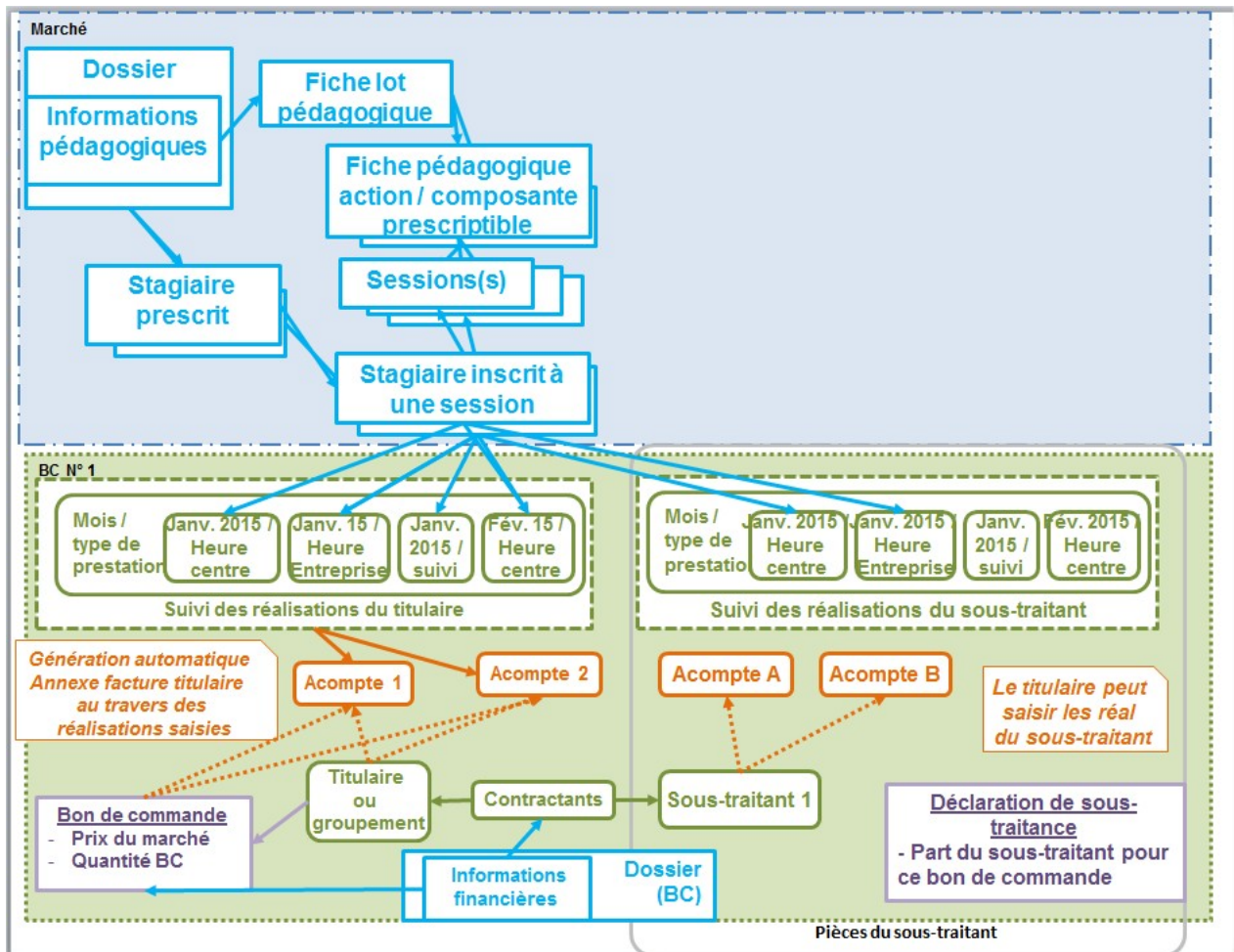


## 2.5. Les éléments de réalisation du sous-traitant

- Le sous-traitant saisie ses heures
- Le titulaire saisie les heures qu'il a réalisé (mélangé aux heures des autres cotraitants).
- Les heures du sous-traitant sont ensuite **ajoutées** aux heures saisies par le titulaire :

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 6/18

- les heures ainsi cumulées (heures titulaire PLUS heures sous-traitant) sont les heures saisies au dossier.



## 3. Détail des étapes dans le calcul d'une demande de paiement

### 3.1. Récupération des éléments de contexte de cette demande de paiement

#### 3.1.1. Récupérer toutes les éléments statiques liés à l'échéancier de paiement du dossier

On récupère l'échéancier associé au programme, afin d'avoir les différents paramètres (seuil de récupération d'avance, seuil de paiement, etc.)

- Le seuil de paiement
- Le seuil de droit à l'avance
- Les pourcentages liés à la récupération d'avance
- Les règles sur la récupération d'avance

#### 3.1.2. Récupérer les éléments liés à ce dossier en particulier

- Récupération des contractants
  - Libellé établissement et SIRET
  - Coordonnées bancaires
  - Taux de TVA applicable dans le cadre de ce dossier
  - Information concernant le fait qu'il accepte ou refuse l'avance dans le cadre de ce dossier
  - Type de contractant (titulaire / sous-traitant / Cotraitant solidaire)

#### 3.1.3. Récupération des éléments financiers du dossier

- Récupération du bordereau initial en montant et en unités
- Récupération des prix révisés avec leur date d'application

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 8/18

### 3.2. Vérifier qu'il n'y a pas d'autres demandes de paiements non traitées pour ce dossier et ce contractant

Cette étape dépend du type de demande de paiement, et sera donc détaillée pour chacune d'entre elles.

#### 3.2.1. Cas de l'avance

Une avance ne peut être générée que si aucune demande de paiement non supprimée et non rejetée n'existe pour le couple «dossier - contractant» traité (le test s'effectue sur le couple «dossier - contractant» pour gérer le cas d'un établissement sous-traitant de deux titulaires par exemple).

#### 3.2.2. Cas de l'acompte

Un acompte ne peut être généré que si aucune demande de paiement non validée BO (et non supprimée) n'existe pour le couple «dossier - contractant» traité. Cela signifie qu'il faut impérativement que la demande de paiement précédente soit au moins validée par la région (elle peut être également payée ou liquidée).

Il faut également être dans un mois de génération : il faut que l'on ait le droit de générer un acompte sur le mois en cours, et qu'aucune demande n'ait été générée ce mois-ci.

#### 3.2.3. Cas du solde

Un solde ne peut être généré que si aucune demande de paiement non validée BO (et non supprimée) n'existe pour le couple «dossier - contractant» traité. Cela signifie qu'il faut impérativement que la demande de paiement précédente soit au moins validée par la région (elle peut être également payée ou liquidée). Il faut également qu'aucune demande de solde non supprimée ni rejetée n'existe pour cette réponse.

Enfin, si le compte-rendu d'exécution est obligatoire, il faut que celui-ci soit validé.

### 3.3. Gestion des demandes sous-traitants

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 9/18

Si la demande de paiement concerne un titulaire, on récupère toutes les demandes de paiement de ses sous-traitants au moins validées OF et non prises en compte dans une demande de paiement titulaire.

Pour chaque demande de paiement sous-traitant, on crée une ligne dans la rubrique de type « SSTRAITANT ».

### 3.4. Calcul des montants à payer

Cette étape comprend plusieurs sous-étapes détaillées ici :

#### 3.4.1. Réajustements de prix

Pour chaque mois, on compare le prix de la grille de paiement actuelle avec celui de la grille de paiement active lors de la dernière demande de paiement. S'il est différent, on calcule la régularisation du prix en fonction des réalisations effectuées sur la dernière demande de paiement.

Chaque réajustement fait l'objet d'une ligne dans la rubrique de type « REGULBDP »

#### 3.4.2. Réalisations ou régularisation ou régularisation au solde

On récupère les réalisations saisies et non prises en compte dans une demande de paiement, et on leur applique le prix du mois correspondant de la grille de paiement actuelle.

Chaque réalisation fait l'objet d'une ligne dans la rubrique de type « REALISATION ».

A noter que l'on sépare les réalisations selon leur type de saisie (réalisation, régularisation, régularisation au solde) et leur type de prestation (heure stagiaire centre, heure stagiaire entreprise, ...).

#### 3.4.3. Paiements autres

On récupère les paiements autres non pris en compte dans une demande de paiement.

Chaque paiement autre fait l'objet d'une ligne dans la rubrique de type « PAIEMENTAUTRE »

### 3.5. Calcul du montant de la demande

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 10/18

Cette étape dépend du type de demande de paiement, et sera donc détaillée pour chacune d'entre elles.

#### 3.5.1. Cas de l'avance

On récupère le montant d'avance validé au niveau du couple «dossier - contractant».

#### 3.5.2. Cas de l'acompte

On commence par calculer le montant de la demande de manière générique.

On calcule ensuite le montant d'avance à récupérer. Une ligne est créée dans la rubrique est créée pour stocker ce montant si celui-ci est supérieur à 0.

Le montant de la demande correspond au montant initial soustrait du montant d'avance à récupérer.

#### 3.5.3. Cas du solde

On commence par calculer le montant de la demande de manière générique.

On calcule ensuite le montant d'avance à récupérer. Une rubrique est créée pour stocker ce montant si celui-ci est supérieur à 0.

Si le pourcentage d'exécution réalisé est supérieur à la marge de solde, alors on paie l'intégralité du montant du dossier.

Une rubrique de type « SOLDE » et contenant le montant différentiel entre le réalisé et le total prévu du dossier est créée.

### 3.6. Contrôle pour vérifier que cette demande doit bien être générée en fonction de son montant final

Cette étape dépend du type de demande de paiement, et sera donc détaillée pour chacune d'entre elles.

#### 3.6.1. Cas de l'avance

On vérifie que :

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 11/18

- la durée du dossier est supérieure à la durée minimum de droit à l'avance de l'échéancier
- le montant d'avance est supérieur au seuil minimum de mise en paiement de l'échéancier
- le montant du dossier est supérieur au seuil minimum du droit à l'avance de l'échéancier

### 3.6.2. Cas de l'acompte

On vérifie que :

- Le montant de l'acompte est supérieur au seuil de mise en paiement de l'échéancier
- Le montant de l'acompte ne dépasse pas le plafond d'acompte de l'échéancier

### 3.6.3. Cas du solde

Aucun contrôle n'est effectué en aval.

## 3.7. Finalisation de la préparation des éléments à afficher dans l'édition de la demande de paiement

Cette étape comprend plusieurs sous-étapes :

- Création de la demande de paiement  
 On renseigne les différents éléments nécessaires (id de l'offre, du couple «dossier - contractant», du bordereau, montant, etc.), puis on enregistre en base de données.
- Création des rubriques de la demande  
 On enregistre en base de données toutes les rubriques que l'on a créées tout au long du processus.
- Création des liens  
 On met à jour les liens en base de données entre les éléments externes (demandes de paiement sous-traitants, réalisations et paiements autres) et la demande de paiement.
- Création de la grille de paiement  
 On enregistre en base de données la grille de paiement actuelle.
- Création de l'historique  
 On crée l'historique des paiements (demandes de paiement précédentes du prestataire concerné, ainsi que de ses sous-traitants dans le cas d'un titulaire) et on enregistre en base de données.

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 12/18

### 3.7.1. Cas de l'avance

Avant de lancer le traitement générique :

- on positionne l'état de la demande à « Validée OF »
- on définit l'établissement destinataire (le titulaire si le montant de la demande d'un sous-traitant est inférieur au seuil de paiement de l'échéancier)
- on calcule le montant de la programmation FSE ainsi que la date de dispo.

### 3.7.2. Cas de l'acompte

Avant de lancer le traitement générique :

- on positionne l'état de la demande à « A valider » pour un titulaire et à « Temporaire » pour un sous-traitant
- on définit l'établissement destinataire (le titulaire si le montant de la demande d'un sous-traitant est inférieur au seuil de paiement de l'échéancier)
- on calcule le montant de la programmation FSE ainsi que la date de dispo
- on renseigne les champs correspondants à l'avance (montant et pourcentage récupérés)

### 3.7.3. Cas du solde

Avant de lancer le traitement générique :

- on positionne l'état de la demande à « A valider » pour un titulaire et à « Temporaire » pour un sous-traitant
- on définit l'établissement destinataire (le titulaire si le montant de la demande d'un sous-traitant est inférieur au seuil de paiement de l'échéancier)
- on calcule le montant de la programmation FSE ainsi que la date de dispo
- on renseigne les champs correspondants à l'avance (montant et pourcentage récupérés)

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 13/18

## 4.Des exemples

### 4.1. Exemple A : simple

- Si le dossier compte 1000 heures à 10 euros et le sous-traitant fait 100 heures à 5 euros.
- Quand le sous-traitant fera ses 100 heures à 5 euros, la région paiera 500 euros au sous-traitant.

- Et ensuite à la prochaine demande de paiement du titulaire, la région paiera la marge au titulaire soit (Pour éviter des problèmes d'arrondi, le calcul se fait un peu différemment )
  - Lorsqu'on génère la demande de paiement titulaire, on calcule le nombre d'heure validées (titulaire ou sous-traitant) jamais incluses dans une demande titulaire : on trouve 100 heures (car seul le sous-traitant a saisi des réalisations)
  - On calcule le <montant à payer Dossier HT> = <nb heures validées trouvées> \* <prix horaire HT dossier> = 100 \* 10 = 1000 euro HT
  - On calcule le <montant HT à payer au titulaire> = <montant à payer Dossier HT> - <somme montant HT payé aux sous-traitant> = 1000 - 200 = 800 euros HT.
  - On calcule le <montant TTC à payer au titulaire> = <montant HT à payer au titulaire > \* <taux TVA titulaire> + <s montant HT à payer au titulaire > = 800 \* 0 + 800 = 800 euros TTC.

Toutes les demandes de paiements sous-traitants « validée OF » non associées à une demande de paiement titulaire sont associées à cette demande de paiement titulaire.

Pour information, sur une demande de paiement sous-traitant, on trouve le « N° EL titulaire ». Il s'agit du numéro de la demande de paiement titulaire à laquelle cette demande de sous-traitant est associée. C'est dans cette demande de paiement titulaire que la région « paiera au titulaire la marge » qui découle de l'intervention du sous-traitant.

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 14/18



Le titulaire fait des demandes d'acompte quand il veut et pas forcément en même temps que le sous-traitant.

Le sous-traitant fait des demandes d'acompte quand il veut et pas forcément en même temps que le titulaire.

## 4.2. Exemple B : Marché et BC et sous-traitant

### 4.2.1. Exemple pour le dossier

- Un dossier avec un titulaire et un sous-traitant.
- Un dossier avec 10 000 heures centre à 10 euros soit 100 000 euros.
- Un sous-traitant qui est déclaré pour 1 000 heures à 8 euros soit 8 000 euros
  - Le sous-traitant est assujetti à la TVA donc 1600 euros de TVA
- Le montant du dossier, vu le sous-traitant, est donc de 100 000 euros HT et 101 600 euros TTC

### 4.2.2. Exemple pour le bon de commande

- Un Bon de commande avec un titulaire et un sous-traitant.
- Un Bon de commande avec 5 000 heures centre à 10 euros soit 50 000 euros.
- Un sous-traitant qui est déclaré pour 500 heures à 8 euros soit 4 000 euros
  - Le sous-traitant est assujetti à la TVA donc 800 euros de TVA
  - Le montant pour le sous-traitant est donc de 4 000 euros HT et 4 800 euros TTC
- Le Montant du bon de commande, vu le sous-traitant, est donc de 50 000 euros HT et 50 800 euros TTC

## 4.3. Exemple C : calcul d'avance à payer au début du bon de commande (titulaire et sous-traitant)

- Rappel :
  - Le Montant du bon de commande, vu le sous-traitant, est donc de 50 000 euros HT et 50 800 euros TTC.
  - Le montant pour le sous-traitant est donc de 4 000 euros HT et 4 800 euros TTC.
- A supposer que le titulaire et le sous-traitant accepte l'avance

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 15/18

- Calcul de l'avance du sous-traitant :
  - Montant avance sous-traitant HT = <taux d'avance> \* <montant HT sous-traitant>  
 = 20% \* 4 000 = 800 euros HT
  - Montant avance sous-traitant TTC = <taux de TVA sous-traitant >\*<montant  
 avance sous-traitant HT> + <montant avance sous-traitant HT>  
 = 20 % \* 800 +800 = 960 euros TTC
- Calcul de l'avance du titulaire :
  - Montant avance dossier complet HT = <taux d'avance> \* <montant HT BC>  
 = 20% \* 50 000 = 10 000 euros HT
  - Montant à payer au titulaire ou groupement HT = < Montant avance dossier  
 complet HT> - [somme de tous les montants payé aux sous-traitant< Montant  
 avance sous-traitant HT >]  
 = 10 000 – 800 = 9 200
  - Montant à payer au titulaire ou groupement HT = <taux de TVA titulaire >\*<  
 Montant à payer au titulaire ou groupement HT> + < Montant à payer au titulaire  
 ou groupement HT>  
 = 0 \* 9 200 + 9 200 = 9200 TTC
- Remarque : somme des avances payées dans le cadre du dossier :
  - 9200 HT + 800 HT = 10 000 HT
  - 9200 TTC + 960 TTC = 10 160 TTC (pour information = 5800 TTC \*20%)

#### 4.4. Exemple D : Le sous-traitant qui saisi des heures et fait une demande d'acompte

##### 4.4.1. Le sous-traitant saisi ses heures et génère sa demande d'acompte

- Le sous-traitant saisi 100 heures en janvier.
- Le sous-traitant valide les heures saisies
- Le sous-traitant génère une demande d'acompte de 100 heures \* 8 euro = 800 euros.HT
- Montant TTC demande = <montant HT sous-traitant> \*<taux de TVA sous-traitant > + <montant HT sous-traitant> = 800 \* 20% + 800 = 960 TTC

4.4.1.1. *Le sous-traitant valide sa demande d'acompte pour la donner au titulaire*

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 16/18

4.4.1.2. *Le titulaire valide la demande d'acompte du sous-traitant pour la donner à la région*

4.4.2. Le titulaire saisi plus tard des heures et fait une demande d'acompte

4.4.2.1. *Le titulaire saisie ses heures (les heures des titulaires et des cotraitants mélangées) et génère sa demande d'acompte*

- Le titulaire saisi 200 heures en janvier.
- Le titulaire valide les heures saisies
- Le titulaire génère une demande d'acompte
  - Il s'agit de trouver toutes les réalisations qui ne sont pas encore liées à une demande d'acompte titulaire
    - <Calcul intermédiaire pour trouver les saisies titulaires validées non intégrées à une demande de paiement de titulaire : 200 heures ont été faites par le titulaire
    - <Calcul intermédiaire pour trouver les saisies sous-traitant validées associées à une demande de paiements sous-traitant liées à cette demande de paiement titulaire : 100 heures ont été faites par le sous-traitant
    - <Calcul nb heures total> : somme des heures saisies par les sous-traitants ou titulaire, non liées à une demande d'acompte titulaire, mais validé = 300 heures
  - <montant à payer Dossier HT> = <nb heures validées trouvées> \* <prix horaire HT dossier> = 300 \* 10 = 3000 euro HT
  - <montant HT à payer au titulaire>  
 =<montant à payer Dossier HT> -<somme montant HT payé aux sous-traitant>  
 =3000 – 800 = 2 200 euros HT.
  - On calcule le <montant TTC à payer au titulaire>  
 =< montant HT à payer au titulaire >\*<taux TVA titulaire>+<s montant HT à payer au titulaire >  
 =2200\*0 + 2200 = 2200 euros TTC.

4.4.2.2. *Le titulaire valide sa demande d'acompte pour la donner au titulaire*

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 17/18

## 5. Annexe fourre-tout

### 5.1. Les règles de gestion du moteur de calcul des paiements

Les gestions des sous-traitants connus en début de dossier

Récupération de l'avance

Les régularisations d'heure

Les révisions de prix

- La région doit payer en direct les sous-traitants.
- Les sous-traitants peuvent avoir un prix différent du prix du dossier.
- L'application doit être capable de payer les sous-traitants au vue de leur réalisation, et ensuite de payer au titulaire la « différence ou marge » qui revient au titulaire.

EOS - Documentation entreprise	Date d'impression : 10/03/2026
Les demandes de paiements titulaires et sous-traitants	
EOS Entreprise 50-Les paiements des titulaires et sous-traitants R002	Page 18/18